

Summary of Items

- 1. Message du directeur.....1
- 2. Conclusion du Congrès et de l'Assemblée générale de l'AEC 2019.....2
- 3. Actualité des activités de plaidoyer et défense du secteur au niveau européen.4
- 4. Projet INTERMusic : lancement des nouveaux cours en mode d'apprentissage mixte.....6
- 5. L'actualité internationale de l'Académie Sibelius d'Helsinki.....7
- 6. Échouer mieux : l'innovation en musique classique - les inscriptions sont ouvertes.....8
- 7. Concertino Praga 2020 : les inscriptions sont ouvertes pour les jeunes interprètes.....9
- 8. Projet international - séminaire HarMA.....11
- 9. 10ème Congrès européen d'analyse musicale 2020 - Appel à communications...12

1. Message du directeur

Chers collègues et amis,

La parenthèse du Congrès refermée, retour aux affaires courantes ! À peine revenus de Turin, le Bureau et l'organe directeur élu travaillent déjà d'arrache-pied aux nouvelles activités.

Bienvenue à Kathleen Coessens, Claire Michon, Ivana Perković et Jeffrey Sharkey, nouvellement élus au Conseil de l'AEC. Nous leur adressons nos félicitations et nos remerciements ainsi qu'au président et aux membres du ComEx et du Conseil reconduits pour un nouveau mandat.

Stefan Gies, directeur de l'AEC

2. Conclusion du Congrès et de l'Assemblée générale de l'AEC 2019

Aperçu :

Le Congrès annuel et l'assemblée générale 2019 de l'AEC ont eu lieu au Conservatorio di Musica « Giuseppe Verdi » de Turin du 7 au 9 novembre, sur le thème « *Re-imagining success? - Strengthening Music in Society* », dans le cadre du projet de l'AEC « SMS - Renforcer la place de la musique dans la société », soutenu par le programme Europe Créative.

Texte :

Le 46^{ème} Congrès annuel et l'Assemblée générale de l'AEC 2019 se sont déroulés au Conservatorio di Musica « Giuseppe Verdi » de Turin (Italie) du 7 au 9 novembre. Le thème choisi pour cette édition : « **Re-imagining success? - Strengthening Music in Society** » renvoie à une question importante que tous, interprètes, étudiants et enseignants doivent se poser dans le cadre d'une réflexion sur leurs activités. Il relie également deux thématiques que le **musicien d'aujourd'hui** ne peut négliger : **l'esprit d'entreprise** et le **passage au numérique**.

Autre thème central de cette édition : la manière dont les conservatoires traitent les problèmes de **relations de pouvoir** au centre de leurs interactions quotidiennes. Le Congrès s'est tenu dans le cadre des activités du projet de l'AEC «SMS » cofinancé par le programme **Europe Créative**.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir **Alfons Karabuda**, compositeur et [président nouvellement élu](#) du **Conseil International pour la Musique (IMC)**, président de l'**Alliance européenne des compositeurs et auteurs (ECSA)** et expert en droits artistiques auprès du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies. Les sujets abordés lors de son intervention (jeudi 7/11) sur « Le passage au numérique, l'esprit d'entreprise et la musique » furent repris et développés le lendemain matin lors d'une table ronde de représentants du secteur de l'enseignement musical et de la profession, présidée par Helena Gaunt, principale du Royal Welsh College of Music and Drama de Cardiff et présidente du groupe de travail SMS 1 « La musique dans la société » qui a animé le débat sur les priorités et les actions à mener pour renforcer la place de la musique dans la société, avec une attention particulière à **la participation du public**.

Les nombreuses sessions parallèles proposées portaient sur les thèmes du passage au numérique et de l'esprit d'entreprise mais aussi sur les grands thèmes des deux précédents Congrès : « Renforcer la musique dans la société » (2018) et « Le leadership dans le domaine des Arts » (2017) :

1. [Les relations de pouvoir](#)
2. Le numérique dans l'apprentissage et l'enseignement grâce aux technologies à faible temps de latence : le projet [SWING](#) et les travaux des groupes de travail SMS 5 et 6 : [Apprentissage et enseignement](#) et [Passage au numérique](#)
3. Perspectives asiatiques et européennes sur l'établissement d'une fructueuse collaboration internationale

4. 20 ans après la Déclaration de Bologne - Préparation de la conférence ministérielle 2020 à Rome
5. Des outils numériques pour améliorer les collaborations entre établissements d'enseignement musical supérieur et élargir l'offre : divers exemples issus des établissements de la communauté AEC
6. Communiquer avec la génération des natifs du numérique : les projets Opera Out of Opera et Opera InCanto et le groupe de travail SMS « Petite Enfance »
7. Réinventer l'entrepreneuriat : les projets DEMUSIS et RENEW et les résultats du groupe de travail SMS 3 « Entrepreneuriat »
8. L'internationalisation : réflexions du groupe de travail SMS 4 sur la mobilité transnationale et l'Internationalisation
9. Comment les professeurs d'interprétation de musique classique pensent et s'expriment sur leur devoir professionnel
10. Mobilité et reconnaissance des diplômés par le biais de justificatifs et d'identifiants numériques
11. La recherche artistique
12. La santé et le bien-être des musiciens
13. Points de vue sur le leadership des conservatoires à l'ère du numérique : le projet INTERMUSIC et les MOOC
14. Réflexion sur les conditions affectant l'étude de la musique et son avenir : session en collaboration avec NASM
15. Les récentes évolutions de l'assurance qualité en Europe, et leur impact sur les conservatoires : session organisée par MusiQuE
16. L'étudiant musicien, futur acteur de gestion culturelle : session en collaboration avec ENCATC

Les participants pouvaient prendre part à des groupes de discussion sur trois thématiques : *Le recrutement des enseignants ; Programmes communs et modules partagés ; Politiques & mesures de prévention et de surveillance des abus de pouvoir*. Les groupes se constituaient en mélangeant les membres des groupes régionaux de l'AEC.

Comme chaque année, les participants ont eu la possibilité de débattre de questions pertinentes et importantes au cours des **réunions régionales**, présidées par des membres du Conseil.

Deux ateliers pré-Congrès étaient organisés :

1. Un atelier-formation pour les pairs-évaluateurs, organisé par MusiQuE - Music Quality Enhancement, suivi par plus de 40 participants.
2. Un atelier sur la participation étudiante, intitulé « Strengthening the Society in Your Institution »

Le nombre croissant d'étudiants participant au Congrès a contribué à faire de cette édition un moment fort. Étudiants locaux et internationaux ont pris part à d'importants débats aux côtés de directeurs et d'administrateurs de conservatoires sur l'avenir de

l'enseignement musical supérieur. Au total, le Congrès a rassemblé un **nombre record de 385 participants**.

Lors de l'AG (9/11), les élections ont reconduit **Zdzislaw Lapinski** (Académie de musique de Cracovie, Pologne) et **Lucia di Cecca** (Conservatorio di Musica Licinio Refice de Frosinone, Italie) pour un second mandat au sein du Conseil de l'AEC. Les membres présents ont élu **Kathleen Coessens** (Koninklijk Conservatorium Brussel, Belgique), **Ivona Perković** (Faculté de musique - Université des Arts de Belgrade, Serbie), **Jeffrey Sharkey** (Royal Conservatoire of Scotland, Glasgow, R-U) et **Claire Michon** (Pôle Aliénor Poitiers-Tours, France) au Conseil. Par ailleurs, les membres du Comité exécutif qui briguaient un second mandat ont été réélus : **Eirik Birkeland** (Académie de musique d'Oslo, Norvège) - président, **Deborah Kelleher** (Royal Irish Academy of Music de Dublin, Irlande) - vice-présidente et **Harrie van den Elsen** (Prins Claus Conservatorium de Groningen, Pays-Bas) - secrétaire général. L'AG a également approuvé une version révisée des statuts de l'Association, après consultation des membres de l'AEC, la veille des rencontres régionales.

Les membres de l'AEC ont pu présenter leurs propres projets au cours du Forum d'information où les intervenants, après un bref résumé dans le hall principal, avaient la possibilité de rencontrer et discuter de manière informelle avec les collègues désireux de s'informer sur leurs initiatives.

Enfin, lors de la séance de clôture, **Marco Zuccarini**, directeur du Conservatoire de Turin a remis le « trophée du Congrès de l'AEC » aux représentants du Conservatoire royal d'Anvers qui ont invité les membres de l'Association à participer au **Congrès de l'AEC 2020, du 5 au 7 novembre à Anvers, en Belgique**.

Sur la devise « l'AEC passe au vert », l'évaluation de l'événement par les participants s'est faite par le biais d'un questionnaire numérique envoyé par courriel. Dans l'ensemble, les réponses sont très positives. Tous les documents et le diaporama du Congrès 2019 sont disponibles sur la [page dédiée du site internet de l'AEC](#) sous les onglets « Photos et documents » et « Diaporama ».

3. Actualité des activités de plaidoyer et défense du secteur au niveau européen

Aperçu :

Dans l'attente de la prise de fonction de la nouvelle Commission européenne, l'AEC s'associe à ses partenaires pour demander le doublement du budget d'Europe Créative et mettre l'éducation artistique au centre du débat européen.

Texte :

Dans l'attente de l'entrée en fonction de la nouvelle Commission européenne présidée par Ursula von der Leyen, le 1^{er} décembre, soit un mois plus tard que prévu, l'AEC s'associe à plusieurs organisations partenaires du domaine de la culture et de l'enseignement pour faire entendre la voix du secteur et ses demandes d'engagements précis sur les priorités pour les années à venir.

Les premiers mois de travail de la nouvelle Commission coïncideront avec l'ouverture des négociations cruciales sur le futur **Cadre financier pluriannuel (MFF)**, c'est à dire le budget à long terme de l'UE pour la période 2021/2027, qui pose les bases des dépenses européennes pour différents secteurs d'activités, dont - par exemple - **Erasmus+** et **Europe Créative**. Nous avons uni nos forces à celles de 90 organisations des secteurs de la culture et de la création pour demander aux dirigeants des États membres qui se réuniront bientôt au Conseil européen, de **soutenir la proposition du Parlement européen de doubler le budget du programme Europe Créative**, seul système de financement européen dédié aux secteurs de la culture et de la création.

Actuellement, « Europe Créative » représente à peine 0,15% du budget global de l'UE, sans rapport avec la contribution des secteurs concernés à l'économie européenne, puisqu'ils dégagent une valeur ajoutée de 509 milliards d'euros au PIB et emploient plus de 12 millions de personnes à plein temps (soit 7,5 % de la population active de l'UE). La contribution des secteurs de la culture et de la création au développement social, économique et artistique de l'Europe justifie pleinement la valeur ajoutée de l'investissement de l'UE dans la culture. Nous saluons donc la proposition du Parlement européen de hausser le budget d'Europe Créative à 2,8 milliards d'euros. Nous espérons que le Conseil européen soutiendra ce coup de pouce plus que nécessaire à l'avenir des arts, de la culture et de l'héritage européen, et aux valeurs qu'ils véhiculent.

Dans le contexte de ce cadre institutionnel émergent, nous sommes heureux de constater le succès de la pétition en ligne "[Redonnez sa place à la culture](#)", initiée par [Culture Action Europe](#), réseau dont fait partie l'AEC. Suite au soutien officiel du gouvernement italien (rejoint par beaucoup d'autres) à la demande de révision de l'intitulé du poste de la Commissaire Mariya Gabriel, actuellement limité à « Innovation et Jeunesse », Madame Ursula von der Leyen a récemment annoncé que le terme « Culture » sera réintégré à l'intitulé du portefeuille, ainsi que « Enseignement » et « Recherche ». Cette décision manifeste clairement une volonté de renforcer les liens entre l'enseignement et la recherche et de créer une véritable « Europe de la connaissance ».

Au début du mois, nous avons également publié une [déclaration de l'AEC adressée aux ministres européens de l'enseignement et des finances](#), qui ont tenu pour la première fois un débat politique commun portant sur l'efficacité et la haute qualité de l'éducation et de l'enseignement, clés « d'une base économique solide pour l'Europe ». En tant que représentants de l'enseignement artistique supérieur et des arts, nous sommes conscients de nos responsabilités et de notre contribution au **développement économique européen par le biais du secteur de la création**.

Cependant, nous sommes également convaincus que les arts et l'éducation artistique sont essentiels au **développement de l'individu et de la société** afin de permettre aux futures générations de remplir leur rôle de **citoyens européens responsables**. Dans cette perspective, nous avons exhorté les ministres à reconnaître le **rôle essentiel des arts et des humanités** dans la compréhension de la société et du monde.

4. Projet INTERMusic : lancement des nouveaux cours en mode d'apprentissage mixte

Aperçu :

Lancement des nouveaux cours en mode d'apprentissage mixte dans le cadre du projet de partenariat stratégique **Erasmus+ INTERMusic** : les établissements partenaires réalisent un test en situation réelle de janvier à mars.

Texte :

Le projet de partenariat stratégique **Erasmus+ INTERMusic**, coordonné par le **Conservatorio « Giuseppe Verdi » de Milan**, est déjà parvenu aux 2/3 de la phase de mise en œuvre. Les **cours en mode d'apprentissage mixte** créés pendant le projet sont désormais prêts pour être testés en situation réelle de janvier à mars dans les établissements partenaires.

Dans le cadre du projet INTERmusic, la première session en ligne du **cours de composition pour Instruments chinois s'est déroulée le 9 octobre**. Des étudiants du Conservatoire de Milan et de l'**Académie lituanienne de musique et d'art dramatique de Vilnius (LMTA)** ont rencontré un groupe d'interprètes de musique instrumentale traditionnelle chinoise de l'**Institut Confucius à l'Académie royale danoise de musique (RDAM) de Copenhague** : le groupe, entièrement féminin, était sous la responsabilité du professeur Tuan Hao Tan. Au cours d'une session de deux heures, les musiciennes ont présenté leurs instruments (pipa, guzheng, yangqin, guqin, zhongruan, erhu) et démontré leurs possibilités techniques. Après une première lecture des propositions musicales téléchargées par les compositeurs sur la plateforme INTERMusic, elles ont échangé avec les auteurs sur l'évolution de leurs œuvres, corrigé quelques inévitables erreurs et répondu à de nombreuses questions.

Lors de la deuxième séance en ligne de ce cours (4 novembre), réalisée en connexion tripartite Copenhague-Milan-Vilnius, les compositions retenues pour ce projet au Conservatoire de Milan et à l'Académie de Vilnius ont commencé à prendre forme sous les doigts expérimentés des musiciennes de l'Institut Confucius de l'Académie royale de Copenhague. Trois heures d'immersion musicale totale ont permis de répéter les neuf compositions (à présent à moitié achevées) en allant au fond des problèmes soulevés pour trouver des solutions techniques, et en imaginant de possibles évolutions. La session a été aussi stimulante pour les compositeurs, confrontés à des instruments et des techniques de jeu qu'ils connaissent peu, que pour les instrumentistes, confrontés à une culture musicale différente de la leur et parfois à des passages très difficiles. La prochaine phase du projet verra l'achèvement des œuvres dont deux seront sélectionnées et mises au programme du **Pulsar Festival**, le **10 mars 2020** à Copenhague.

Les premiers résultats du projet ont été diffusés au cours des événements multiplicateurs organisés pendant la **rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales de l'AEC** à Prague le 21 septembre et lors du **Congrès annuel et Assemblée générale de l'AEC** à Turin, le 8 novembre.

Le prochain événement multiplicateur du projet aura lieu en avril au Conservatoire de Milan. Il verra le lancement de l'idée d'une **plateforme partagée pour les établissements intéressés par le passage au numérique**.

5. L'actualité internationale de l'Académie Sibelius d'Helsinki

Aperçu :

L'Académie Sibelius d'Helsinki soutient cinq productions collaboratives internationales à vocation orchestrale sur la période 2019-23. Parallèlement, elle accueille six nouveaux professeurs invités et annonce la prochaine édition de son académie d'été.

Texte :

La Fondation finlandaise Jane et Aatos Erkko a fait don de 690 000 euros à l'Académie **Sibelius de l'Université des Arts d'Helsinki** pour soutenir **cinq productions collaboratives internationales à vocation orchestrale sur la période 2019-2023**. Dans le cadre de ce projet de grande ampleur entre les plus grands établissements musicaux du monde, étudiants et professionnels reconnus travailleront en étroite coopération, de l'élaboration du concept aux répétitions jusqu'à la finalisation des projets.

Les projets forment un précieux complément aux réseaux internationaux existants d'Uniarts Helsinki : prévues sur trois ans, ces collaborations permettront d'approfondir les contacts internationaux entre l'Académie et les autres établissements et de poser les bases d'un partenariat stratégique permanent. Il en résultera aussi plus **d'ouverture à l'international pour les étudiants et, pour les enseignants, plus de possibilités d'acquérir de nouvelles compétences et méthodes pédagogiques**.

L'Académie Sibelius accueille six nouveaux professeurs invités en 2020

Dans le cadre du **Programme international de professeurs invités**, initié au début de l'année 2019, l'Académie Sibelius de l'Université des Arts d'Helsinki accueille six professeurs, tous experts reconnus dans leurs domaines respectifs : **Robert Levin** (piano) ; **David Dolan** (improvisation) ; **Andreas Schmidt** (baryton) ; **Lars Ulrik Mortensen** (clavecin et direction d'orchestre) ; **Franco Bianchini** (politique et planification culturelle) ; **Emmanuel Ceysson** (harpe). Chargés de cours et responsables de projets artistiques, les professeurs invités sont également sollicités pour partager des perspectives innovantes sur la construction de l'identité artistique de l'étudiant, et des idées sur la planification de carrière et l'évolution de la formation proposée à l'Académie Sibelius. Le but est de bénéficier pleinement du savoir-faire, de l'expérience et des contacts de ces experts. En plus des professeurs, le programme international accueille un grand nombre de nouveaux professionnels au sein de sa faculté en 2020. Plusieurs artistes invités en 2019 poursuivent leur participation au programme. Toute l'information sur www.uniarts.fi/visitorprogramme.

Venez à l'Académie Sibelius d'Uniarts Helsinki à l'été 2020

Certains cours du Programme 'Invités' sont inclus dans l'**Académie internationale d'été Sibelius**, lancée à l'été 2019. Le programme de l'été 2020 comprend un événement pour les cuivres, avec des master-classes et des concerts, un stage international sur la **gestion des arts et l'entrepreneuriat à l'échelle internationale**, ainsi qu'un cours pour

les pianistes dédié aux compositeurs contemporains de Ludwig van Beethoven. L'ensemble vocal Theatre of Voices, accueilli en 2019, donnera un nouveau cours d'été. L'ouverture des inscriptions pour 2020 se fera d'ici la fin de l'année 2019. Pour plus d'information : www.sibeliussummeracademy.fi.

6. Échouer mieux : l'innovation en musique classique - les inscriptions sont ouvertes

Aperçu :

Le second symposium international du Centre pour l'innovation en musique classique (Maastricht Centre for the Innovation of Classical Music - MCICM) se tiendra les 27 & 28 mars 2020. La date limite de soumission des résumés est fixée au 8 décembre.

Texte :

L'innovation dans le domaine de la musique classique est partout, portée par des musiciens et des orchestres dans le monde entier. Cependant, si nous sommes enclins à partager nos réussites, rares sont encore les occasions d'encadrer nos réflexions sur les défis, les obstacles et les risques potentiels de ces pratiques innovantes. Nous sommes convaincus qu'en les partageant, nous pouvons créer de précieuses sources d'enseignement.

Suite au succès du premier **symposium international du Centre pour l'innovation en musique classique de Maastricht (MCICM)** en mars 2019, qui avait rassemblé 103 participants, **musiciens, professeurs de musique et étudiants, musiciens d'orchestres, directeurs et administrateurs, chercheurs universitaires et artistiques** sont invités à présenter des projets novateurs au **second symposium, les 27 & 28 mars 2020**.

Nous accueillons aussi bien des présentations de travaux en cours que de projets achevés. Le symposium cherche surtout à susciter une réflexion sur la manière dont les difficultés et les échecs peuvent générer des processus d'apprentissage. L'objectif est de stimuler un dialogue positif et fructueux afin de mieux comprendre les facteurs de réussite de l'innovation dans le domaine de la musique classique.

Plutôt qu'un simple exposé, les participants sont invités à faire leur présentation de la manière qui leur semble refléter ou exprimer au mieux leur pratique. Les formats non traditionnels et appropriés à l'apprentissage interactif sont les bienvenus : conférence-récital, atelier, prestation artistique, présentation de projet(s) ou combinaison de plusieurs formats à l'aide de support vidéo, audio, posters, ou tables rondes.

Les soumissions en lien avec les thématiques suivantes sont les bienvenues, mais la liste n'est pas exhaustive. Toutes les présentations doivent se faire en anglais :

- Apprendre à collaborer
- Faire participer les publics : enfants, jeunes, personnes âgées
- L'apprentissage en tant qu'institution et institutionnaliser l'innovation
- Donner de l'importance à la musique
- Explorer de nouveaux contextes et espaces musicaux.

Ces thématiques peuvent concerner n'importe quel aspect du travail en musique

classique, qu'il s'agisse de développement du public, de projets participatifs, d'activités de sensibilisation ou de projets communautaires, de nouveaux formats pédagogiques, de responsabilisation des musiciens, d'innovation en matière de salles/d'utilisation de l'espace, de moyens numériques, d'apprentissage institutionnel ou de politique culturelle. Rappelons que cette liste n'est pas exhaustive.

Envoyez les résumés (max. 250 mots) à mcicm-fasos@maastrichtuniversity.nl **d'ici le 8 décembre 2019**. Veuillez inclure les noms du(des) présentateur(s)/auteur(s), une brève biographie et l'organisme ou l'établissement d'appartenance.

Veuillez également préciser les besoins en matière de présentation : configuration spatiale, scène, équipement technique, etc. Le comité examinera et sélectionnera les projets sur la base de leur pertinence, de l'évidence du principal bénéfice pédagogique, et de l'originalité. De plus, le comité cherche à construire un programme réunissant des possibilités d'apprentissage issues de tous les niveaux d'expérience et d'expertise. La participation des étudiants est vivement encouragée.

Pour toute question, veuillez contacter mcicm-fasos@maastrichtuniversity.nl

Comité du programme :

Prof. Peter Peters, directeur du Maastricht Centre for the Innovation of Classical Music, université de Maastricht.

Dr Stefan Rosu, intendant de la philharmonie zuidnederland.

Dr Ruth Benschop, professeur à l'université Zuyd des sciences appliquées, Centre de recherche sur l'autonomie des arts et la sphère publique.

Dr Joachim Junghans, directeur du Conservatorium Maastricht.

Dr Neil T. Smith, chercheur postdoctoral, université de Maastricht.

Karoly Galindo Molina, MA, assistant de recherche, université de Maastricht.

L'objectif du centre de recherche de Maastricht sur l'innovation dans la musique classique (MCICM) est d'étudier la dynamique de l'évolution des pratiques de musique classique et leurs contextes sociétaux, et de contribuer activement à façonner l'avenir de la musique classique. Le centre résulte d'une collaboration entre la philharmonie zuidnederland, l'université Zuyd des sciences appliquées, et l'université de Maastricht. Nous visons à conjuguer la recherche universitaire sur l'innovation en matière de pratiques d'exécution et la recherche artistique afin de renouveler les pratiques musicales et l'enseignement de la musique classique de diverses manières présentant un intérêt artistique.

7. Concertino Praga 2020 : les inscriptions sont ouvertes pour les jeunes interprètes

Aperçu :

La radio tchèque et l'Académie tchèque de musique classique ont le plaisir d'annoncer la 54^{ème} édition du Concours pour jeunes interprètes Concertino Praga 2020, en hommage à Antonín Dvořák. Les inscriptions doivent être envoyées d'ici le 15 décembre.

Texte :

L'année 2020 verra la 54^{ème} édition du concours international « Concertino Praga », sous l'intitulé **Concours international Antonín Dvořák pour jeunes interprètes 2020**. Organisé conjointement par la **Radio tchèque** et l'**Académie de musique classique**, le concours comporte 3 tours éliminatoires. La finale, en public, aura lieu le 12 septembre 2020 dans le cadre du festival Dvořák de Prague.

L'idée maîtresse de la coopération entre la grande société de média - créatrice de ce concours (1966) dont elle assure l'organisation avec succès depuis plus de 50 ans, et l'Académie - organisatrice d'un festival de renommée internationale pendant 12 ans, est de **soutenir de jeunes talents musicaux exceptionnels grâce à l'appui des radios publiques**. L'objectif des deux institutions est de diffuser un héritage culturel et de cultiver notre environnement.

Vous trouverez ci-dessous plus d'information sur le concours.

Descriptif du concours

Pour [participer au concours](#), les candidats envoient un enregistrement (20-30 minutes). Le jury écoute tous les enregistrements et les juges leur attribuent des numéros de manière anonyme. Le jury ne dispose d'aucune information sur les candidats (nom, âge, nationalité) avant le dernier tour.

Catégories et limites d'âge en 2020

- violon, violoncelle, piano, clavecin, accordéon, guitare et harpe (candidats nés à partir du 1.1.2005)
- flûte, hautbois, clarinette, basson, trompette, cor, saxophone et trombone (candidats nés à partir du 1.1.2004)

Répertoire

Les œuvres recommandées pour l'édition 2020, dont la qualité d'exécution sera un critère dans l'évaluation des prestations du concours, et pourra donner lieu à des prix spéciaux décernés par diverses fondations, sont listées [ici](#).

Prix

Les prix seront attribués sous forme de bourses spécifiques pour participer à des master-classes ou contribuer à l'achat d'un instrument de musique. Les montants se déclinent comme suit :

1^{er} prix - 5 000 €

2^{ème} prix - 2 800 €

3^{ème} prix - 1 700 €

Le gagnant du concours enregistrera un CD dans les studios de la radio tchèque à Prague.

Calendrier

Décembre 15, 2019

date limite de [dépôt des candidatures en ligne](#)

Février 28, 2020

résultats du 1^{er} tour

Avril 30, 2020

résultats du 2^{ème} tour

Septembre 12, 2020

finale (Prague)

Septembre 14 - 20, 2020

tournée en Bohême du sud

Pièces à fournir pour l'inscription

- les enregistrements des morceaux du concours au format WAV/PCM - 16/24 bits - 44.1/48kHz,
- une vidéo de la réalisation des enregistrements pour le concours, que le jury visionnera s'il a le moindre doute sur la manière dont ils ont été effectués (la vidéo peut être faite sur un téléphone portable, la qualité de la vidéo n'étant pas prise en compte par le jury),
- le profil du candidat (1000 caractères maximum),
- deux photographies professionnelles du candidat en qualité impression, avec le nom du photographe,
- toutes les partitions des œuvres,
- la photocopie du passeport du candidat,
- le répertoire envisagé pour le 3^{ème} tour : au moins deux œuvres solistes avec orchestre.

8. Projet international - séminaire HarMA

Aperçu :

Le projet HarMA vise à contribuer au développement de normes de qualité dans le domaine de la théorie musicale dans les établissements d'enseignement musical supérieur. Son deuxième séminaire se tiendra à l'Académie Liszt de Budapest.

Texte :

HarMA (Harmonie et Analyse musicale - séminaire international) a pour objectif de contribuer au développement de normes de qualité dans le domaine de la **théorie musicale** dans l'enseignement musical supérieur. Le second séminaire **HarMA** se déroulera à l'**Académie Liszt de Budapest** du **20 au 22 avril 2020**.

Le but d'**HarMA** est de réunir en un même lieu les enseignants de théorie musicale des établissements d'EMS pour débattre de l'organisation des disciplines concernées dans leur établissement d'origine et surtout pour partager leurs expériences de pratique pédagogique, les projets internationaux et les innovations pédagogiques dans ces domaines. Pour plus d'information, consulter la [page des lignes directrices](#).

Ce second séminaire mettra l'accent sur l'**internationalisation**, la **numérisation** et les **innovations pédagogiques**.

Trois séances de formation permettront d'améliorer les connaissances et les compétences pédagogiques des départements de théorie musicale, de découvrir des méthodes innovantes d'enseignement et d'apprentissage, et de partager des pratiques pédagogiques. Une session sera en référence directe avec la **Méthode Kodály**.

Le projet HarMA est soutenu par le Conservatoire royal de Bruxelles, l'Académie Liszt de Budapest, la branche belge de l'Agence européenne pour l'éducation et la formation (AEF), l'Académie belge pour la recherche et l'enseignement supérieur (ARES), l'Association européenne des conservatoires (AEC) et la Fédération Wallonie-Bruxelles International (WBI).

Pour plus d'information, visiter le [site internet de l'HarMA](#).

9. 10^{ème} Congrès européen d'analyse musicale 2020 - Appel à communications

Aperçu :

Le 10^{ème} Congrès européen d'analyse musicale (EuroMAC-10) se tiendra au Conservatoire Tchaïkovski de Moscou, du 21 au 26 septembre 2020. Les demandes doivent être déposées d'ici le 15 décembre.

Texte :

Le 10^{ème} **Congrès européen d'analyse musicale (EuroMAC-10)** se tiendra au **Conservatoire Tchaïkovski de Moscou** du 21 au 26 septembre 2020.

Le Congrès est organisé conjointement par le Conservatoire P. I. Tchaïkovski de Moscou et la Société russe de théorie musicale (OTM - *Obshchestvo teorii muzyki*), avec le soutien de toutes les sociétés européennes d'analyse musicale.

Événement capital dans le domaine de l'analyse musicale et des domaines connexes, cette conférence internationale rassemblera des chercheurs du monde entier. Les exposés thématiques en séance plénière seront faits par des représentants des sociétés participant au Congrès.

L'appel à communications est ouvert jusqu'au 15 décembre 2019. Veuillez transmettre un résumé par [EasyChair](#).

Nous vous encourageons à soumettre des propositions en lien avec la thématique de la conférence mais d'autres propositions sont également bienvenues.

Le premier Congrès européen d'analyse musicale s'est tenu en 1989 à Colmar (France). Les éditions suivantes ont eu lieu à Trento (1992), Montpellier (1995), Rotterdam (1999), Bristol (2002), Freiburg im Breisgau (2007), Rome (2011), Leuven (2014) et Strasbourg (2017).